



Compte-rendu de la réunion de conseil du 06 Septembre 2021

Etaient présents : Serge MARLOT, Mary CAILLEAU, Pascal CHAVEROT, Sylvie CHRÉTIEN, Alexandre FARQUE, Christophe ROELLINGER, Éric WEISS.

Excusées : Marie DE VLEESCHOUWER a donné pouvoir à Serge MARLOT, Nathalie SCHADIG a donné pouvoir à Mary CAILLEAU, Andréa GIL.

Début de séance : 20 h 10 Secrétaire : Christophe ROELLINGER Fin de séance : 21 h 00

Le Maire demande s'il y a des commentaires sur le compte-rendu du 05 juillet. Pas de commentaire, il est approuvé à l'unanimité des présents

1. Défense incendie :

Le Maire explique au conseil qu'il a été constaté que la défense incendie sur Felon n'était pas suffisante. En effet, certaines maisons des rues du Bambois, du Pommier et du Chenois ne sont pas protégées. Aussi, pour pallier ce manque, il est nécessaire d'installer une réserve de 60m³.

Un premier devis a été fait, il s'élève à 9657€ HT.

D'autres devis seront demandés mais le maire propose au conseil de valider le projet et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires, notamment la demande de subvention au titre de la DETR. Les travaux étant indispensables pour la mise en sécurité des habitations et des habitants, ceux-ci seront effectués même en l'absence de subvention pour un montant maximum de 10000€ HT.

Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 1 « abstention ».

2. Bois d'affouage, litige M. ABAIDIA :

Le Maire indique au conseil qu'une rencontre avec Monsieur ABAIDIA s'est tenue en mairie concernant le problème de bois d'affouage. Il rappelle que le conseil avait proposé 5 stères à monsieur ABAIDIA en mars mais celui-ci en réclame 10.

Le conseil indique que les délais d'exploitation et de débardage étant largement dépassés au moment de la redistribution du lot non terminé, le bois fait ayant été cubé et payé, la proposition faite à Monsieur ABAIDIA refusée, le dossier est clos. Les membres du conseil refusent de donner les 10 stères demandés par Monsieur ABAIDIA.

Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 1 « abstention ».

Le Maire rappelle que Clément CRISCUOLO a fait part de sa démission du conseil. Aussi, il faut un nouveau président à la commission bois. Alexandre FARQUE se porte volontaire et Serge MARLOT l'assistera dans cette tâche.

Nathalie SCHADIG propose de prendre le relai concernant le cimetière.

Résultat du vote : 9 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».



3. Tarifs et règlement cimetière :

Nathalie SCHADIG ayant repris récemment ce dossier, le sujet sera débattu lors d'une prochaine réunion. Il est décidé que les places situées le long du mur de gauche quand on entre dans le cimetière seront réservées pour l'installation de caveaux.

4. Divers :

* Bilan du travail réalisé :

Corentin travaille bien mais, comme il n'a pas de permis, il ne peut pas évacuer les déchets. Il faudra prendre une remorque les amener à la déchèterie. A la demande de certains, le Maire rappelle qu'il a été décidé, lors de la séance du 5 juillet de prendre un employé pour juillet, août et éventuellement septembre à raison de 4 heures par semaine.

Pascal, dont le contrat est de 20 heures, est en disponibilité jusqu'en décembre. Il lui sera demandé sa position pour 2022. S'il souhaite prolonger sa disponibilité, la commune fera appel au service de remplacement afin d'avoir un(e) employé(e), pour une durée de 12 à 15 heures par semaine, pour pallier cette absence.